

Le mur pignon est du bâtiment de classe, avec débordement de toit et solin.

IVR52\_20228501789NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

communication libre, reproduction soumise à autorisation

1 mai 2024 Page 1